



DECOUVERTE DE GRAVATS ET DECHERGE ENFOUIS

Par **IMBERT**, le **15/06/2013 à 08:26**

Bonjour,

Nous venons de commencer la construction de notre piscine, en commençant à creuser les ouvriers sont tombés sur une fosse pleine de gravats, ferrailles,verres d'une profondeur de 2mètres ... il y en aurait pour plus de 14000€ pour tout évacuer et consolider. en fait ils ont juste recouvert l'endroit de terre pour cacher.Nous avons acheté la maison en novembre. Que pouvons nous faire car lors de l achat rien ne nous a été stipulé, et le vendeur était au courant de notre projet de faire une piscine.
Cordialement

Par **Jibi7**, le **15/06/2013 à 08:43**

Si vous arrivez à dater le recouvrement (en reperant les objets par ex) vous pourrez argumenter sur la volonté de dissimulation ou la negligence et la disproportion entre le cout de remise en etat actuel et le prix de bennes a l'epoque.

Si vous n'obtenez pas une decote sur votre prix d'achat au titre du vice cache vous pouvez proposer au vendeur de faire le travail lui meme en lui indiquant des delais..surtout si vous vouliez utiliser votre piscine cet ete..
bonnes brasses!

ps j'irai aussi m'informer aupres des services de l'assainissement local et ferai constater officiellement en cas de presence de produits dangereux.